

Un vieil almanach

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moi un mot d'espoir, s'il te plaît. Si tu voyais comme la campagne est plaisante maintenant, avec ses prés tout verts et ses cerisiers tout blancs de fleurs. La Pindzon a fait le veau hier. C'est une jolie génisse rouge et blanche. Tu auras du plaisir à la voir gambader. Allons! dis-moi quel jour tu as choisi pour la noce. Ou bien veux-tu que nous nous mettions en ménage à l'essai, pour un mois, par exemple. Je ne puis le dire mieux. Je t'embrasse tendrement.
Ton Albert. »

Hélas! le pauvre garçon reçut, le lendemain, une lettre lui annonçant froidement que M^{lle} Augustine ne serait jamais M^{me} Albert.

Mademoiselle Augustine, mademoiselle Augustine! êtes-vous sûre de ne pas avoir laissé échapper le bonheur? V. F.

Un vieil almanach.

Un de nos lecteurs nous communique un petit almanach, imprimé à Lausanne, chez Jean Zimmerli, et datant de 1730. En voici le titre vraiment bizarre:

ALMANACH
ou calendrier nouveau réformé pour
l'an de grâce
M. DCCXXX

Ponctuellement calculé à l'Élévation du Pôle: Et pour le Cercle Méridien de la Très-Illustre ville et République de Berne, de Genève et des Pais Circovoisins.

Contenant les Actions plus considérables changements de l'Air, qui doivent arriver cette Année. Et les jours propres pour la Médecine, Chirurgie et Agriculture.

Avec les Foires de Suisse et les principales d'Allemagne, France, Saroye, Bourgoigne, Lorraine, Valley et autres pays de l'Europe.

Avec Privilège de LL. EE. de Berne Par JEAN et DAVID AIGROZ, Astrologues.

Se vend, à Lausanne, chez Jean Zimmerli, imprimeur, et à Combremont-le-Petit, par les Auteurs.

Immédiatement après ce titre on lit cette réclame d'un meige de l'époque:

LE PUBLIC SERA AVERTI

Que le Sr Obinguer, dit Belle-Rose, Opérateur et Citofen de Lausanne, privilégié de plusieurs Princes de l'Europe, a des remèdes admirables pour le mal, des yeux. Il guérit toute sorte de descente de boyaux et Idrocelle, Cercocelle, Bibonocelle, Hernie, ou relation, par remèdes ou par opération tant homme que femme, et enfans de quel âge que ce soit, quand même il l'aurait apporté de naissance.

Il fait tomber les glandes sans toucher d'aucun ferret ou fait dissiper les glandes d'une autre manière en quelle partie du corps que ce soit. Il guérit plusieurs autres maladies qui sont pas marqués ci-dessus,

Il vend un remède qui purge le cerveau, soit mal de tête, douleur de dents, bourdonnements d'oreilles, migraines et autres fluxions.

Il ne prend point d'argent pour les opérations qu'il fera de la main, que le Patient ne soit guéri. On trouvera le dit Opérateur actuellement à Lausanne, à la rue de St-François, proche du Temple où l'on verra son enseigne d'un soleil à la Fenêtre.

A l'Absence du dit Opérateur, l'on trouvera sa femme qui pourra donner des remèdes et rendre raison à toutes personnes.

On verra non sans quelque étonnement sans doute que l'almanach dont nous parlons fut l'œuvre d'un simple astrologue de Combremont-le-Petit. Et cependant il est constaté que Jean Aigroz, à Combremont-le-Petit, obtint de LL. EE. de Berne le privilège d'éditer des almanachs, en 1697. Il avait déjà fait précédemment des almanachs pour une veuve Michel de Bâle.

En 1718, son fils, David Aigroz, obtint le même privilège, à condition que les armes des états de la ville et République de Berne y fussent imprimées.

En 1752, ce droit fut continué au fils du précédent, David-Siméon Aigroz, qui en jouit jusqu'en 1764. A cette date, son frère Louis reprit

ses droits et fut le seul éditeur de l'*Almanach de Berne et Vevey* pendant environ quarante ans. Après sa mort, les privilèges étant abolis, son neveu, Jean-Guillaume Aigroz, continua néanmoins à faire des manuscrits pour le même almanach qui, depuis nombre d'années, était imprimé à Vevey par MM. Lœrtscher. Il composait en outre un petit almanach, dit *Almanach de Lausanne*, qui existe encore, et qui était alors imprimé par M. Blanchard. Le dernier almanach qu'il a composé est celui de 1838.

Ce que l'on entend et ce que l'on voit dans nos trams.

II

C'est dimanche, nos trams sont en liesse. Ils s'en donnent de tous côtés comme de vrais boute-en-train. Tout à coup on les voit s'accumuler à la gare de St-François, semblables à un vol d'hirondelles, puis se disperser bientôt dans toutes les directions.

Que voulez-vous? c'est dimanche. Tous les environs de la capitale sont en fête; on danse, on chante et des fanfares se font entendre de tous côtés, à Chailly, à Prilly, à Pully, à Belmont, à Lutry, etc. Et partout « bonne réception aux amateurs. »

D'ailleurs, nous sommes au printemps, et chacun veut en respirer l'air, cet air tempéré, agréable qui ramène une sève vivifiante chez tous, même chez les vieux.

Un air qui ravigote, quoi!

Les prés et les tertres qui bordent les sentiers sont émaillés de primevères et de violettes; les oiseaux chanteurs, qui nous sont revenus, batifolent dans les haies, et leurs jolis refrains remplacent les piailleries des moineaux.

Chacun tient à rapporter à la maison un souvenir du renouveau: une touffe de petites fleurs cueillies avec la terre qui en nourrit le pied, par exemple. La maman cultivera, sur sa fenêtre, avec des soins méticuleux, ce jardin minuscule qui, durant la semaine, rappellera à toute la famille les plaisirs de dimanche dernier, tout en faisant naître, dans l'imagination des enfans tout particulièrement, de charmants projets pour le dimanche suivant.

Nos trams qui nous transportent en quelques minutes hors de la ville facilitent une foule de jolies excursions dans nos campagnes. Sans les trams, il est certainement bien des gens qui, se laissant gagner par une certaine paresse, se contenteraient peut-être d'une promenade à Montbenon ou à Beaulieu, ou peut-être encore d'une longue pose devant une choppe de bière.

Aujourd'hui: « Allons, ma femme, prépare-toi. Un peu vite, les moutards, allons prendre le tram! »

Pour les Lausannois, les trams ont tout un attrait. Chaque jour on peut faire la remarque qu'ils les prennent avec le même empressement, le même plaisir qu'au jour où ils étaient une nouveauté pour notre ville.

« Nous aimons tellement à aller en tram, nous disaient un jour deux dames, que les dimanches de pluie, et faute de promenades plus éloignées, nous faisons trois ou quatre fois le tour de ville. »

Et les enfans?... « P'pa, m'ma, donne-moi dix, s'il te plaît. »

— Pourquoi faire mon enfant?

— Pour faire le tour de ville, p'pa. Oh! c'est joli!... Ça trace!!

Une demi-heure plus tard, le gosse revient:

— P'pa, encore dix, s'il te plaît!

— Pour le tram?... mais, mon cher enfant, tu viens d'en prendre, me semble-t-il; cela suffit.

— Oh! oui, mais ça n'est pas bien allé, cette fois; on était trop *cougné!*

Eh bien, on comprend cet amour de l'enfant pour les courses en tram; c'est là ce que son âge demande: le mouvement, le bruit, la vie. Il adore les moyens de transport rapides, qui lui font voir beaucoup de choses en peu de temps. Le tour de ville, pour lui, n'est autre qu'un grand carrousel.

Lundi, 9 heures 45 minutes du matin. La grosse cloche de la cathédrale bourdonne dans les airs depuis un quart d'heure. Pourquoi? C'est ce que je me demande en attendant le tram devant l'ancienne poste. Le voici... Oh! là, là! Il est littéralement bondé, et je n'y entrerais qu'avec peine.

D'où viennent donc tous ces messieurs endimanchés, et qui se distinguent généralement par un superbe embonpoint? demandai-je à quelqu'un.

— Mais ce sont des députés, me dit-il: tirez votre chapeau!

— C'est juste, dis-je à part moi, ces messieurs vont au Château où se réunit le Grand Conseil. Les représentants du peuple sont dans nos murs! D'ailleurs, c'est à ne pas s'y tromper, car ils ne parlent entre eux que de motions, d'interpellations, de quorum, de rapports, etc., ne s'interrompant guère sur ces matières que pour se consulter sur le restaurant où l'on dine le mieux.

Deux ou trois d'entre eux, debout dans le couloir, me paraissaient prendre des allures quelque peu libres. On reconnaissait en eux des hommes fiers d'être « quelque chose », et regardant plus souvent au-dessus d'eux qu'au-dessous. J'étais assis modestement dans un coin à l'extrémité du wagon. Tout à coup, le plus corpulent du groupe, riche propriétaire campagnard, largement chaussé, m'écrase un orteil affecté d'un cor: je vois mille étoiles!... Je vois toute la carte du ciel!

Sapristi! m'écriai-je d'une voix contenue par la douleur, comme un député pèse dans un tram et que de place il tient ici bas!

Comme bien vous pensez, j'avais une envie démesurée de lui administrer un vigoureux coup de poing dans le dos. Heureusement que je ne me suis pas laissé aller à ce premier mouvement, car il me revint subitement en mémoire certain article de la Constitution vaudoise, portant que la personne d'un député est inviolable.

Hors le cas du flagrant délit, dit cet article, un membre du Grand Conseil ne peut, pour quelque cause que ce soit, être arrêté pendant les sessions, sans la permission de l'assemblée.

A plus forte raison, me dis-je, ne peut-on lui donner un coup de poing dans le dos.

Et cependant, lorsque sa grosse personne m'écrasait l'orteil sous une large semelle, le flagrant délit était patent, me semble-t-il.

Bref, dans le doute, je renvoyai l'exécution de mon projet à la fin de la session.

Je quitte ces messieurs, place St-Laurent, pour attendre le tram qui va suivre et qui sera sans doute moins encombré. J'ai du reste grand besoin de me refaire un peu le pied, victime du Grand Conseil.

Bimm!..... bimm!..... Voici un autre tram, montons.

Je m'y trouve seul avec un huissier du Conseil d'Etat. Il porte sous le bras un portefeuille contenant tout le courrier du matin, adressé à l'autorité cantonale. Ce portefeuille, gonflé à faire sauter la serrure, ne pèse pas moins de cinq ou six kilos. Celui qui le porte garde une attitude sérieuse et digne: il a la conscience de sa charge.